CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

## 2ème RÉUNION DE 2010

**Séance du 24 février 2010**

CG 10/2ème/VII-01

# FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE

———

Dés 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité visant à créer une destination Tarn-et-Garonne en Midi-Pyrénées.

## LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Nos lignes d'actions concernent principalement :

**L'hébergement rural avec :**

- la création et la modernisation de **meublés de tourisme** ruraux, privés ou communaux, et de **gîtes d'étapes** sur les sentiers de randonnée ;

- la création de **chambres d'hôtes** privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances ;

- la création de **villages de vacances pavillonnaires** avec des équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes ;

- la création, l'extension ou la modernisation de **campings** communaux classés ;

- enfin, l'aide à la **petite hôtellerie rurale**.

**L'hébergement de caractère** :

Depuis 1994 une nouvelle politique, menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place et poursuivie jusqu'en 2009.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit Conseils Généraux de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé l'élaboration de deux éditions qui ont été renouvelées en 2009 :

- l'une relative aux Hôtels de Charme et de Caractère et les Chambres d'Hôtes,
- l'autre comprend les gîtes et les meublés classés par thématique (petits gîtes, gîtes familiaux, gîtes de groupes...).

En 2009, le nouveau dispositif relatif au plan de soutien de l'activité touristique est mis en place avec de nouvelles règles de financement (Feder, Feader, Région 2007-2013). Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à **1 970 983 €**.

A partir de 2010, cette politique sera ré-orientée vers le développement durable afin de tenir compte des aspirations légitimes des clientèles dans le domaine de l'environnement.

**Les activités de loisirs** :

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays permet encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de petites randonnées, en relation avec le Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées.

Il y a environ plus de 150 sentiers de Petites Randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées répertoriés sur les topo-guides locaux édités par les Communautés de Communes, les Communes et les Offices de Tourisme. Ceux-ci représentent une offre de de plus de 1 200 kilomètres de chemins sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

Le GR de Pays Midi-Quercy, en boucle de 180 kilomètres autour des Gorges de l'Aveyron, a été réalisé en 2007. Il fait une incursion dans les départements du Tarn et du Lot. La Fédération Française de Randonnées Pédestres a édité le topo-guide "Le Pays Midi-Quercy à pied". Il s'agit du premier guide national retenu par cette Fédération qui est toujours un support de référence pour visiter la région.

Autour de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn-et-Garonne, des sentiers sont réalisés. Prochainement, le long de la Garonne (Corridor Garonnais), de nouveaux tronçons seront aménagés. Il en sera de même autour du Canal des Deux Mers, à travers le tracé de la Vélo Voie Verte qui, progressivement, est aménagée (voir rapport particulier).

De plus, un projet d'une boucle équestre d'intérêt départemental autour de sentiers existants est en cours. Le tracé est examiné avec le Comité Départemental de Randonnée Equestre.

# BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2009

## I – BILAN D ACTIVITE

### L'OFFRE TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE D'HEBERGEMENT

### A) L'HOTELLERIE

- l'hôtellerie classée

En 2009, le Tarn-et-Garonne comptait **45 hôtels classés** pour une capacité de **2 462 lits** soit 28 lits de moins qu'en 2008. Cette baisse de capacité est due à la fermeture de l'hôtel de "l'Arc en Ciel" à Albias.

*Répartition*

| Nombre d'étoiles | Nombre d'établissements | Nombre de chambres |
|---|---|---|
| 4 * | 1 | 85 |
| 3 * | 7 | 203 |
| 2 * | 30 | 694 |
| 1 * | 3 | 39 |
| sans étoile | 4 | 92 |

auxquels il faut rajouter **19 hôtels** dans l'hôtellerie non homologuée représentant **488 lits** contre 28 hôtels en 2008. En effet, 9 établissements ont fermé.

Il est à noter aussi **1 résidence de tourisme** à Monclar-de-Quercy classée 2 * avec une capacité d'accueil de **456 personnes**.

*Fréquentation*

Durant les neuf premiers mois de l'année 2009, l'enquête de l'INSEE-DGCIS-09 *(nouvelle dénomination officielle de l'INSEE)* indique un nombre de nuitées en baisse de 19,6 % pour environ 111 700 nuitées.

- l'hôtellerie de plein air

En 2009, l'hôtellerie de plein air était représentée par **40 terrains** pour une capacité d'accueil de **6 822 places**.

*Fréquentation*

Durant les cinq mois de la saison touristique 2009 (de mai à septembre), le taux d'occupation dans les campings est équivalent ou supérieur à la saison 2008, d'après les résultats globaux définitifs transmis par l'INSEE-DGCIS-09.

Le nombre de nuitées s'élève à 178 000 contre 162 000 en 2008, ce qui représente une hausse de 10 % par rapport à la même période de 2008 (de mai à septembre).

## B) LES HERBERGEMENTS RURAUX DE TOURISME

*Répartition*

| Label | Nombre de structures privées | Nombre de structures communales ou associatives | Nombre de chambres d'hôtes |
|---|---|---|---|
| Clévacances | 224<br>dont 1 "Art de Vivre" | 2<br>dont 2 "Art de Vivre" | 48 |
| Gîtes de France | 247<br>dont 31 "Art de Vivre" | 38<br>dont 2 "Art de Vivre" | 183<br>dont 23 "Art de Vivre" |

* Les meublés Clévacances : il y en avait 229 en 2008, pour 226 en 2009. Le nombre de structures Clévacances représente une capacité de 1 071 places.

* Les chambres d'hôtes "Clévacances" : il y en avait 52 en 2008, pour 48 en 2009. Le nombre de chambres d'hôtes "Clévacances" représente une capacité de 167 places.

* Les gîtes de France : il y en avait 270 en 2008, pour 285 en 2009. Le nombre de structures "gîtes de France" représente une capacité de 1 402 places.

* Les chambres d'hôtes "Gîtes de France" : il y en avait 188 en 2008, pour 183 en 2009. Le nombre de chambres d'hôtes "gîtes de France" représente une capacité de 640 places.

* Les meublés de tourisme classés non labellisés : il y en a 101 en 2009 pour une capacité de 559 places.

*Fréquentation*

- en service de réservation

Les chiffres de fréquentation des meublés labellisés sont présentés dans le chapitre commercialisation ci-après.

- en location directe

Les résultats concernant la fréquentation des "gîtes de France" seront connus au cours du premier semestre 2010.

- les meublés labellisés "Clévacances"

Les données seront disponibles dès le premier trimestre 2010.

## C) LES AUTRES HEBERGEMENTS

Les hébergements divers (centres de vacances, points d'accueil jeunes, gîtes d'étapes et de séjours) sont au nombre de **20** en 2009 répartis comme suit :

- 4 centres de Vacances
- 6 points d'Accueil Jeunes
- 10 gîtes d'étape et de séjour

Je vous informe que pour 2009, les campings à la ferme et autres sont comptabilisés avec les "meublés classés non labellisés" ci-dessus.

### Conclusion générale relative aux hébergements touristiques

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **14 824** en 2009 contre **15 885** en 2008 soit une baisse de 6,7 % de la capacité d'accueil.

## D) LES SITES TOURISTIQUES, FESTIVALS ET MANIFESTATIONS

### 1 - les musées

De janvier à décembre 2009, la fréquentation totale des musées est en hausse de 19,2 % par rapport à celle de la même période de 2008. Cette hausse est due en grande partie à l'augmentation de fréquentation du Musée Ingres suite à l'exposition "Ingres et les Modernes" (+ 46 %).

| | Commune | Fréquentation 2008 | Fréquentation 2009 |
|---|---|---|---|
| Musée Ingres | Montauban | 39 650 visiteurs | 57 572 visiteurs |
| Conservatoire des métiers d'Autrefois | Donzac | 5 880 visiteurs | 4 650 visiteurs |
| Musée d'Histoire Naturelle | Montauban | 8 252 visiteurs | 4 327 visiteurs |
| Musée Marguerite VIDAL | Moissac | 4 706 visiteurs | 4 082 visiteurs |
| Musée du Vieil Auvillar | Auvillar | 2 971 visiteurs | 3 922 visiteurs |
| Musée de St-Nicolas | St-Nicolas de la Grave | 1 800 visiteurs | 1 639 visiteurs |
| Musée Calbet | Grisolles | 2 190 visiteurs | 2 257 visiteurs |
| Musée du Vieux St-Antonin | St-Antonin Noble Val | 902 visiteurs | 674 visiteurs |
| **TOTAL** | | **66 351 visiteurs** | **79 123 visiteurs** |

**2 - les châteaux**

La fréquentation des châteaux est en baisse de 11,4 % par rapport à 2008 du fait de la fermeture pour travaux du château de Gramont.

| Châteaux | Fréquentation 2008 | Fréquentation 2009 |
|---|---|---|
| Bruniquel | 27 918 visiteurs | 29 832 visiteurs |
| Gramont | 4 792 visiteurs | fermé |
| de Cas à Espinas | 2 112 visiteurs | 1 374 visiteurs |
| Brassac | 1 147 visiteurs | 977 visiteurs |
| Bioule | 552 visiteurs | 178 visiteurs |
| **TOTAL** | **36 521 visiteurs** | **32 361 visiteurs** |

**3 - les autres sites**

La fréquentation est en hausse de 3,2 % par rapport à 2008, en raison du comptage des entrées du domaine de Gazania. Il s'agit d'une ferme exotique située à Labastide-du-Temple qui n'était pas comptabilisée jusqu'à cette année. Il est intéressant de rajouter cette fréquentation affichant un nombre significatif de visiteurs.

| Sites | Commune | Fréquentation 2008 | Fréquentation 2009 |
|---|---|---|---|
| Cloître de l'Abbatiale | Moissac | 64 864 visiteurs | 70 883 visiteurs |
| Abbaye de Beaulieu | Ginals | 6 614 visiteurs | 6 370 visiteurs |
| Abbaye de Belleperche | Cordes Tolosannes | 20 743 visiteurs | 13 199 visiteurs * |
| Le "Petit Paris" | Vaissac | 15 925 visiteurs | 13 256 visiteurs |
| Maison Payrol | Bruniquel | 3 245 visiteurs | 2 745 visiteurs |
| Grotte du Bosc | St-Antonin Noble Val | 4 550 visiteurs | 4 889 visiteurs |
| Bambou Parc | Castelsarrasin | 8 000 visiteurs | 11 197 visiteurs |
| Centrale de Golfech | Golfech | 2 800 visiteurs | 4 673 visiteurs |
| Eglise de Lachapelle | Lachapelle | 7 292 visiteurs | 8 078 visiteurs |
| Domaine du Gazania (nouveau) | Labastide du Temple | / | 3 017 visiteurs |
| **TOTAL** | | **134 033 visiteurs** | **138 307 visiteurs** |

** la fréquentation en 2008 était exceptionnelle en raison des événements du bicentenaire.*

**4 - les piscines**

La fréquentation des piscines est en hausse de 32,5 % par rapport à 2008. Cette forte augmentation est due notamment aux excellentes conditions climatiques.

| Piscines | Commune | Fréquentation 2008 | Fréquentation 2009 |
|---|---|---|---|
| Piscine municipale | Montauban | 39 185 entrées | 47 551 entrées |
| Piscine du Faillal | Montpezat | 10 465 entrées | 13 766 entrées |
| Piscine municipale | Négrepelisse | 8 800 entrées | 10 555 entrées |
| Piscine municipale | Lafrançaise | 19 581 entrées | 24 997 entrées |
| Piscine municipale | Valence d'Agen | 7 485 entrées | 9 500 entrées |
| Piscine à la Base départementale de plein air et de loisirs | Saint-Nicolas de la Grave | 7 120 entrées | 12 421 entrées |
| Piscine municipale | Castelsarrasin | 4 354 entrées | 8 503 entrées |
| Piscine du lac | Beaumont de Lomagne | 4 736 entrées | 10 643 entrées * |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Piscine municipale | Moissac | 6 004 entrées | 5 798 entrées |
| Piscine municipale | St-Antonin Noble Val | 5 630 entrées | 6 478 entrées |
| **TOTAL** | | **113 360 entrées** | **150 212 entrées** |

** l'augmentation importante de fréquentation est due à la prise en compte des vacanciers des hébergements (entrée gratuite).*

**5 - les bases de loisirs**

La fréquentation des bases de loisirs est en hausse de 47,8 % par rapport à 2008. Cette forte augmentation est due notamment aux excellentes conditions climatiques.

| Bases de loisirs | Commune | Fréquentation 2008 | Fréquentation 2009 |
|---|---|---|---|
| Base de loisirs | Saint-Sardos | 22 157 entrées | 29 425 entrées |
| Lac | Molières | 12 950 entrées | 19 900 entrées |
| Plan d'eau des Chênes | Montaigu de Quercy | 15 385 entrées | 21 414 entrées |
| Vallée des Loisirs | Lafrançaise | 13 084 entrées | 19 450 entrées |
| Lacs | Monclar de Quercy | 17 825 entrées | 30 114 entrées |
| **TOTAL** | | **81 401 entrées** | **120 303 entrées** |

## LA COMMERCIALISATION

### a) Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière

En 2009, d'après les informations disponibles au 31 décembre, le volume d'affaires s'élève à **601 048 €** contre 1 020 141 € en 2008. La répartition est la suivante :

- meublés de tourisme Gîtes de France 57,3 % pour 74,8 % en 2008
- meublés de tourisme Clévacances 18,6 % pour 9,6 % en 2008
- autres hébergements + divers (chambres d'hôtes, hôtels, campings) 6,4 % pour 3,4 % en 2008
- séjours à thème 17,7 % pour 12,2 % en 2008

**b) La réservation**

Au 31 décembre 2009, les ventes réalisées sont réparties de la façon suivante :

- 13,5 % par le centre d'appel régional Midi-Pyrénées Vacances Loisirs,
- 7,6 % en ligne par internet,
- 8 % par les tour-opérateurs et les agences,
- 3,3 % par les apporteurs d'affaires (3,6 % en 2008),
- 67,5 % par la vente directe.

En conclusion, la baisse du volume d'affaires, due à la perte de 53 % du parc des hébergements "Gîtes de France", est en partie compensée par la vente de "séjours à thème".

## II - BILAN FINANCIER

Le montant global relatif au Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2009, s'est élevé à **158 931 €** contre 86 997 € en 2008 (détail des opérations en annexe). Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens (FEDER) et de la Région.

Elles sont relatives :

**en matière d'hébergement**

- à la création ou la modernisation de gîtes ruraux privés, de meublés Clévacances et de chambres d'hôtes pour un montant de subvention départementale de **6 870 €** ;
- à la modernisation de campings communaux classés pour un montant de subventions départementales de **32 987 €** ;
- à la modernisation de la petite hôtellerie rurale pour un montant de subvention départementale de **8 466 €** ;

**en matière d'activités de loisirs**

**- 100 917 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau,
**- 9 691 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2010

## LES AIDES A L'INVESTISSEMENT

La mise en place du Schéma de Développement Touristique nous invite à redéployer les aides au développement touristique : en effet, l'implication financière de notre collectivité dans le développement touristique constitue un des axes stratégiques du Schéma.

La volonté consiste à rechercher de manière systématique la complémentarité avec les autres aides publiques afin de pouvoir accompagner durablement le développement touristique.

Je vous précise qu'après l'approbation de ce Schéma de Développement et d'Organisation Touristique, au cours du Budget Primitif, des modifications de notre politique touristique vous seront présentées à l'occasion d'une prochaine session.

Sur la base des besoins exprimés, notamment sur des projets émanant des territoires, je vous propose les éléments budgétaires suivants.

### LES HEBERGEMENTS

**1 - Création et modernisation des gîtes (**Article **2041452 -** Sous-fonction **94)**

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

Depuis 1985, dix sept communes (Auvillar, Cayriech, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont, Lauzerte, Monteils, Piquecos, Saint-Antonin, Monclar de Quercy et Montpezat-de-Quercy) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de **43 gîtes communaux**, soit au total **232 163 €** de crédits.

Je vous propose, pour l'exercice 2010 :

d'adopter une autorisation de programme de **60 000 €,**
de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2010** : **30 000 €**
- crédits de paiement 2011 : 30 000 €

**2 - <u>Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances</u> (**Article **204217 -** Sous-fonction **94)**

De 1985 à 2009, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de **150 meublés de tourisme**. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à **919 080** €.

S'agissant des chambres d'hôtes, pour la même période, notre concours financier a permis de réaliser **137 structures**, la dépense correspondante inscrite au budget départemental s'élevant à **350 366 €**.

Ce sont donc **1 269 446 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

**3 - <u>Modernisation de la petite hôtellerie rurale</u>**
**(**Article **204225 -** Sous-fonction **94)**

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont **104 établissements** qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **1 067 237 €**.

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **342 233 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique.

**4 - <u>Aménagement de campings communaux classés</u>**
**(**Article **2041421 -** Sous-fonction **94)**

De 1985 à 2009, 17 campings (Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaigu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette, Molières, Laguépie, Montech, Monclar de Quercy et Lafrançaise) ont été aménagés, modernisés ou agrandis. Au total, ce sont **522 217 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

Je vous propose pour l'exercice 2010 :
d'adopter une autorisation de programme de **10 000 €**,
de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2010** : **5 000 €**
- crédits de paiement 2011 : 5 000 €

## LES ACTIVITES DE LOISIRS

### 1 - Équipements de loisirs liés à l'eau (Article **2041420** - Sous-fonction **94)**

Dans le cadre de la politique du fonds départemental d'intervention touristique (FDIT), l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2009, nous avons été amenés à examiner **47 demandes** au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

* les équipements directement liés à l'aménagement des plages (Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaigu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrancaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, Cayrac, Touffailles, Donzac, le Syndicat Intercommunal Caussade/Monteils, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne, Laguépie, Saint-Antonin, Grisolles) ;

* les haltes nautiques (communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre) ;
* les ports de plaisance (communes de Castelsarrasin, Moissac et la Communauté de Montauban 3 Rivières) *;*
* les piscines (mise aux normes : commune de Saint-Sardos).

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **708 439 €** de crédits qui ont été accordés aux communes ou aux Communautés de communes.

Pour l'exercice 2010, je vous propose :
d'adopter une autorisation de programme de **141 000 €,**
de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2010** : **41 000 €**
- crédits de paiement 2011 : 50 000 €
- crédits de paiement 2012 : 50 000 €

**2 - <u>Les chemins de randonnée</u> (**Article **657343 -** Sous-fonction **738)**

Le Conseil Général a approuvé le plan départemental d'itinéraire de randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 200 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation au fur et à mesure**.**

En 2009, 7 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2010, je vous propose d'approuver une autorisation d'engagement de **10 000 €** répartis de la façon suivante :

- **3 000 €** en 2010,
- 7 000 € en 2011,

concernant l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée.

## <u>LA SIGNALISATION TOURISTIQUE</u>

**<u>La signalisation touristique</u> (**Article **2152 -** Sous-fonction **94)**

Dès 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un **Plan de Signalisation Touristique** sur les routes départementales :

- une signalisation de jalonnement à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une signalisation d'information avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons débuté la pose d'une signalétique sur des "Circuits de Saveurs". Aujourd'hui les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy,
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron,
- La Lomagne,
- Quercy Pays de Serres,
- Val de Garonne.

Depuis 2005 la signalisation touristique est totalement réalisée et aujourd'hui, ponctuellement, nous sommes amenés à effectuer des actualisations de ce schéma.

Pour 2010, dans le cadre de la <u>valorisation touristique de la Vélo Voie Verte</u>, je vous propose la mise en place d'une signalisation touristique le long de l'itinéraire.

Ce programme se déroulera en deux phases :

- phase 1 : mise en place de panneaux d'informations touristiques (R.I.S.) relatives aux communes riveraines traversées ;
- phase 2 : mise en place d'une signalisation de jalonnement proposant l'ensemble des services de proximité (restauration, commerces, campings...) offrant aux utilisateurs de cet itinéraire un certain nombre de prestations.

Pour l'exercice 2010, je vous propose, sur l'article 2152-94 :

- d'adopter une autorisation de programme de **60 000 €,**
- de ratifier les crédits de paiement **2010** de **60 000 €**.

## LES AIDES AU FONCTIONNEMENT

### CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à "Loisirs-Accueil" avec l'appui de l'Agence de Développement Touristique.

Je vous précise, en outre, que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. Une convention d'objectifs est mise en place chaque année afin d'évaluer les programmes d'actions.

Je vous propose, pour 2010 :

- de reconduire notre aide à l'Agence de Développement Touristique qui figure dans le livre des subventions aux associations ;
- d'ajuster, le moment venu, après l'adoption de notre troisième schéma départemental touristique et de loisirs, les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos structures partenaires qui concourent au développement du tourisme dans le département.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

♦

♦ ♦

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan d'activité relatif à l'année 2009 ;

- Décide d'ajuster, éventuellement et le moment venu, après l'adoption du troisième schéma départemental touristique et de loisirs, les moyens nécessaires au bon fonctionnement des structures partenaires du Conseil Général qui concourent au développement du tourisme dans le département ;

- Adopte les autorisations de programme et ratifie l'inscription des crédits de paiement suivants au titre du fonds départemental d'intervention touristique :

**<u>Hébergements</u>** :

*Création et modernisation des gîtes communaux* :

- Autorisation de programme 2010 …..... 60 000 €
- Article 2041452 - Sous-fonction 94 .....…..... 30 000 €
(30 000 € au titre du programme 2010)

*Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances :*

- Article 204217 - Sous-fonction 94 ....……..……..….... 6 870 €
(6 870 € au titre des autorisations de programmes antérieures)

*Campings communaux classés* :

- Autorisation de programme 2010 …..... 10 000 €
- Article 2041421 - Sous-fonction 94 .....…….….... 22 737 €
(au titre des autorisations de programmes antérieures)

**<u>Activités de loisirs</u> :**

*1- Equipements de loisirs liés à l'eau :*

- Autorisation de programme 2010 …..... 141 000 €
- Article 2041420 - Sous-fonction 94 ..... 123 717 €
(41 000 € au titre du programme 2010 et

82 717 € au titre des autorisations de programmes antérieures)

*2- Entretien des chemins de randonnée* :

- Autorisation d'engagement 2010 …..... 10 000 €
- Article 657343 - Sous-fonction 738 .....…..... 13 035 €
(3 000 € au titre du programme 2010 et
10 035 € au titre des autorisations de programme antérieures)

**<u>Signalisation touristique</u>** :

- Autorisation de programme 2010 …..... 60 000 €

. mise en place d'une signalisation touristique le long de l'itinéraire de la Vélo Voie Verte, en deux phases :

- phase 1 : mise en place de panneaux d'informations touristiques (R.I.S.) relatives aux communes riveraines traversées ;
- phase 2 : mise en place d'une signalisation de jalonnement proposant l'ensemble des services de proximité (restauration, commerces, campings...) qui offrent des prestations aux utilisateurs de cet itinéraire.

- Article 2152 - Sous-fonction 94 .....…..... 60 000 €
(au titre du programme 2010)

Adopté à l'unanimité.

Le Président,